

## PHYSIQUE-CHIMIE

Inscrire son enseignement dans une logique de cycle

# Tableau de bord de suivi des compétences

Télécharger [le tableau de bord de suivi des compétences du socle](#) [\(tableur\)](#)



Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture définit **cinq domaines**<sup>1</sup> de compétences qui constituent les piliers de la formation des élèves pendant leur scolarité obligatoire. Le programme de physique-chimie du cycle 4 définit **sept compétences travaillées**<sup>2</sup>, adossées aux cinq domaines du socle, ainsi que **quatre thèmes**<sup>3</sup> permettant de construire des connaissances scientifiques et les compétences associées.

Ce tableau de bord, présenté dans un outil-tableur, contient plusieurs feuilles. Il a pour objectif d'aider les enseignants à **assurer le suivi d'un enseignement par compétences** dans le cadre du socle commun de connaissances, de compétences et de culture. Il permet de suivre, tout au long de l'année voire d'un cycle, les principales compétences travaillées lors des activités proposées en phase d'apprentissages (enseignement commun et enseignements complémentaires) et les principales compétences évaluées lors des différentes activités, supports de l'évaluation.

**La première feuille** récapitule les attendus de fin de cycle et les sept compétences travaillées de la démarche scientifique, en les articulant avec les cinq domaines du socle, le premier domaine étant décomposé dans ses quatre composantes (langue française, langues étrangères, langages scientifiques, langages des arts et du corps).

Toutes les compétences et tous les domaines ne sont pas travaillés en physique-chimie avec la même régularité et la même importance. La disposition retenue met en avant le **domaine 4** (les systèmes naturels et les systèmes techniques) avec notamment la compétence travaillée pratiquer des démarches scientifiques et la mobilisation des connaissances relatives aux 4 thèmes du programme, et au sein du **domaine 1**, deux composantes *maîtrise des langages scientifiques*, puis *maîtrise de la langue française* car ils sont au cœur des apprentissages scientifiques.

La mobilisation des connaissances n'apparaît pas explicitement parmi les sept compétences travaillées, néanmoins l'identification des connaissances mobilisées permet à l'enseignant un suivi de leur présence dans les différentes activités et de leur acquisition par les élèves. Ainsi, trois blocs de compétences peuvent être identifiés par ordre d'importance :

- les compétences du domaine 4, les langages mathématiques et scientifiques, la langue française ;
- les compétences du domaine 2 (méthodes et outils pour apprendre) et du domaine 3 (formation de la personne et du citoyen) ;

1. D1-Pratiquer des langues et langages ; D2-Des méthodes et outils pour apprendre ; D3-La formation de la personne et du citoyen ; D4-Les systèmes naturels et techniques ; D5-Les représentations du monde et activités humaines.
2. Pratiquer des démarches scientifiques ; Concevoir, créer, réaliser ; Pratiquer des langages ; Mobiliser des outils numériques ; S'approprier des outils et des méthodes ; Adopter un comportement éthique et responsable ; Se situer dans l'espace et le temps.
3. Constitution et transformation de la matière ; Mouvement et interactions ; Énergie et conversions ; Des signaux pour communiquer.

- les compétences du domaine 5 (représentations du monde et de l'activité humaine), les langues étrangères, les langages des arts et du corps.

Pour mieux distinguer ces trois blocs de compétences, un dégradé de couleurs est utilisé :

D4 Les systèmes naturels et les systèmes techniques	D1.3 Langages mathématiques scientifiques et informatiques	D1.1 Langue française à l'oral et à l'écrit	D2 Méthodes et outils pour apprendre	D3 La formation de la personne et du citoyen	D5 Les représentations du monde et l'activité humaine	D1.2 Langues étrangères et régionales	D1.4 Langages des arts et du corps
Mobilisées très régulièrement			Mobilisées moins souvent		Mobilisées plus rarement		

**La deuxième feuille** constitue un tableau de bord des activités.

Ce tableau de bord permet à l'enseignant d'identifier les principales compétences travaillées lors de chaque activité. Ces compétences doivent être en nombre limité pour permettre réellement d'atteindre les objectifs visés en fin de séance. L'enseignant recherchera une répartition équilibrée sur l'ensemble de l'année, voire sur l'ensemble du cycle, en privilégiant les compétences du premier bloc à mobiliser très régulièrement.

**La troisième feuille** constitue un tableau de bord des évaluations.

Ce tableau de bord permet à l'enseignant d'identifier les principales compétences évaluées lors d'un contrôle ou une activité expérimentale évaluée. Là encore, un équilibre doit être recherché sur l'ensemble de l'année ou du cycle.

**La quatrième feuille** est une fiche de suivi des compétences évaluées.

Elle est indiquée uniquement à titre d'exemple, car le suivi sera réalisé préférentiellement via l'ENT par l'utilisation de ressources locales (Sacoche, ProNotes...).

Pour chaque évaluation, le professeur renseigne pour chaque élève le niveau de maîtrise atteint sur les domaines évalués, avec le codage suivant :

- MI : maîtrise insuffisante ;
- MF : maîtrise fragile ;
- MS : maîtrise satisfaisante ;
- TBM : très bonne maîtrise.

D'autres codages peuvent être utilisés, à condition qu'ils mettent bien en évidence 4 niveaux de maîtrise :

**Exemple 1**      débutant                  apprenti                  confirmé                  expert

**Exemple 2**      